

Année universitaire 2021 – 2022

Liste des spécialités sportives proposées

Athlétisme
Badminton
Basket Ball
Danse
Escalade
Fitness
Football (ouvert en Formation Complémentaire Diplômante uniquement si licencié en club et entraînant une équipe)
Gymnastique sportive / GR
Hand Ball (ouvert en Formation Complémentaire Diplômante uniquement si licencié en club et entraînant une équipe)
Judo
Musculature
Natation (ouvert en Formation Complémentaire Diplômante, uniquement si licencié)
Rugby
Sports Combinés : cf document page suivante
Tennis
Triathlon (ouvert en Formation Complémentaire Diplômante Natation, uniquement si licencié en club et entraînant)
Volley Ball
Voile (ouvert en Formation Complémentaire Diplômante, forte incitation à prendre une licence)

La Formation Complémentaire Diplômante (FCD) en L2 et L3 :

- Les formations diplômantes préparent aux formations fédérales (animateur / initiateur / moniteur / entraîneur ...) (*Si l'effectif est insuffisant, les étudiants inscrits seront obligatoirement reversés dans l'enseignement complémentaire*)
- Les étudiants doivent suivre la formation diplômante correspondant à leurs spécialités sportives sur les 2 années (L2 et L3)
- En L2 et L3 APA et MS : la FCD est optionnelle (0 ECTS)
- En L3 ES Parcours Force : la FCD est optionnelle (0 ECTS)

Spécialité « Sports Combinés » en Licence STAPS

Vous venez suivre le cursus STAPS pour **le master 1 et 2 STAPS**,

la **spécialité Sports Combinés** offre un parcours adapté à votre projet,

quelle que soit votre propre spécialité sportive ...

... et, en particulier, si vous êtes dans un des cas suivants :

=> votre spécialité sportive personnelle n'est pas ouverte à l'UFR STAPS,

=> votre spécialité sportive personnelle n'est pas au programme du
Capeps,

=> vous n'avez pas de véritable spécialité sportive et envisagez de vous
en forger une, ce qui est tout à fait possible, en trois ans dans chacun des quatre
sports de la spécialité Sports Combinés.

**Si vous êtes intéressé(e)s, pour en savoir plus sur la spécialité Sports
Combinés, vous êtes invité(e)s à prendre connaissance du texte de
présentation ci-après.**

La Spécialité « Sports Combinés » à l'UFR STAPS de Montpellier ...

... une spécialité particulièrement appropriée pour qui veut devenir professeur d'EPS

Spécificité de l'UFR STAPS de Montpellier, la spécialité « Sports Combinés » s'adresse à des étudiant(e)s qui :

=> s'engagent dans les études en STAPS pour **devenir professeur d'EPS**, avec un niveau scolaire suffisant pour envisager une poursuite des études à « Bac + 5 » (Master MEEF-EPS) ;

=> possèdent un « niveau sportif » minimal dans une ou plusieurs activités physiques sportives ou artistiques (APSA) - lesquelles n'appartiennent pas forcément à la liste des sports combinés (*) – ou encore un haut niveau de performance dans une spécialité sportive.

La spécialité « Sports Combinés » regroupe ainsi, dès la première année de formation, des étudiant(e)s qui, sans avoir la même activité physique de prédilection, possèdent un bon niveau général de pratique physique et partagent le même projet professionnel en disposant des prérequis nécessaires pour le mener à bien. De telles conditions sont propices à l'instauration d'une puissante dynamique de groupe et de travail, particulièrement favorable à la **réussite universitaire**.

Cette spécialité combine **4 APSA (*)** inscrites au programme du **Capeps**. Elle propose ainsi une pratique polyvalente. Pour autant, cette polyvalence reste limitée et permet donc d'atteindre un réel niveau de pratique dans les différentes APSA.

Les étudiant(e)s de la spécialité « Sports Combinés » suivent une **formation** de « théorie et pratique des APSA » **comparable à celle des autres spécialités sportives**. Le stage de 1^{ère} année de Licence est donc effectué dans un club ou structure sportive au choix de l'étudiant(e) et, en conséquence, si tel est son souhait, dans sa discipline sportive de prédilection (qui peut être différente de celles pratiquées en « Sports Combinés »).

La spécialité « Sports Combinés » articule ainsi acquisition de **connaissances théoriques** et de **compétences pratiques en sport** dans le cadre d'un enseignement universitaire de tronc commun, et **adaptation dès la 1^{ère} année de Licence aux exigences du Capeps** dans le cadre d'une orientation professionnelle partagée.

La spécialité « Sports Combinés » est encadrée par une équipe pédagogique réduite constituée de **professeurs spécialistes des sports programmés et de l'enseignement en EPS**, qui interviennent en Licence EM, en Master MEEF-EPS et qui assurent les cours de préparation au Capeps.

Pour toute demande d'information complémentaire : alain.soler@umontpellier.fr

(*) Badminton, Athlétisme, Danse et Course d'Orientation.